

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 28 février 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ remplacé par sa suppléante Annie DHAINAUT, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Gisèle DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Guy SAINT-MÉZARD, Mario SPAGNOLI, Pierre DULONG, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Pierre MOREL.

ABSENTS: Marie-Laure BEZIN, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Benoît OMNES, Carine SAMPIÉTRO.

SECRETAIRE: Philippe BOYER.

OBJET: MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CASTELNAU-SUR-L'AUVIGNON

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de la Ténarèze avait réalisé en 2001 le Schéma Directeur et le zonage d'Assainissement de la commune de Castelnaud-sur-l'Auvignon.

Le schéma de 2001 proposait plusieurs scénarios. Le choix de la commune s'était porté sur le scénario n°2 : soit un assainissement non collectif pour l'ensemble des habitations de la commune. Le zonage a ensuite été soumis à enquête publique, à l'issue de laquelle le Schéma d'Assainissement a été approuvé, par délibération de la commune, en date du 25 juillet 2007.

Compte-tenu du projet de création d'un lotissement sur la commune de Castelnaud-sur-l'Auvignon, il convient de mettre à jour le zonage d'Assainissement, afin de prendre en considération la volonté de la commune de créer un assainissement collectif pour le lotissement ainsi que pour les habitations du bourg, y compris le complexe mairie-école.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Caussens auquel adhère la commune de Castelnaud-sur-l'Auvignon, sera le maître d'ouvrage de l'assainissement collectif ; à ce titre, il devra fournir toutes les données nécessaires à la mise à jour du zonage. Ce dernier sera ensuite soumis à enquête publique.

Afin de mettre à jour le zonage d'assainissement, il convient éventuellement de missionner un prestataire spécialisé.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de Castelnaud-sur-l'Auvignon ;

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes demandes, à solliciter l'aide financière de l'agence de l'eau ainsi que toute autre demande de subvention ;

AUTORISE Monsieur le Président à missionner éventuellement un prestataire spécialisé ;

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération ;

AUTORISE Monsieur le Président à soumettre ce zonage à enquête publique.

Pour extrait conforme le 5 mars 2014

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE